TL 6590-1

Chers Collègues

Cette année, comme dans les années précédentes quelques experts, préoccupés avec la situation des droits de l'homme au Timor Oriental, ont pris l'initiative de présenter une résolution.

Ayant pris connaissance de cette initiative et vu les récents déceloppments qui se sont produits, je me suis permis d'intervenir auprès des interessés pour essayer de trouver une solution de consensus.

C'est ainsi que, tenant compte des développments vérifiés au cours du processus de consultation engagé par le Secrétaire Géneral des Nations Unies, qui ont permis déjà d'aboutir à un accord de principe relatif à l'envoi d'une Mission Parlementaire Portugaise pour visiter le Timor Oriental et tenant compte surtout de l'annonce faite devant la Sous Commission de l'invitation adressée au Rapporteur Spécial de la Commission des Droits de l'Homme sur la Torture pour visiter le Timor Oriental, mission qui permetra de contribuer à une connaissance plus profonde de la situation y existante,

Je me dois de vous informer que le projet de résolution n'a pas été présenté comme un geste d'encouragement à cet esprit d'ouverture et pour faciliter la tâche du Rapporteur Spécial de la Commission des Droits de l'Homme sur la Torture.

LOUIS JOINET
Président de la
43ème session de la Sous-Commission

(traduction de l'anglais)

Déclaration du président

Le problème de Timor Oriental est une question qui continue de préoccuper de nombreuses personnes, des organisations non-gouvernementales, des membres de cette Sous-Commission et des Gouvernements.

Au cours du débat à l'occasion du point 6 de l'ordre-du-jour de la Sous-Commission, un grand nombre d'organisations non-gouvernementales dotées du statut consultatif auprès de l'ECOSOC ont exprimé publiquement leur préoccupation à propos de la situation des droits de l'homme à Timor Oriental. Amnesty International a publié une étude détaillée de la situation des droits de l'homme dans le territoire.

Nous notons avec appréciation l'annonce faite par la délégation observatrice de l'Indonésie, selon laquelle le Rapporteur Spécial des Nations Unies sur la Torture, nommé par la Commissior des Droits de l'Homme, sera invité à visiter Timor Oriental avant la fin de cette année. Tandis que nous nous félicitons de cette initiative du Gouvernement de l'Indonésie, nous formulons le voeu qu'une invitation semblable sera également adressée à des organisations indépendantes droits de l'homme, comme par exemple Amnesty International.

Nous prenons également note du fait que le processus de consultations engagé par le Secrétaire Général aux termes de la résolution 37/30 de l'Assemblée Générale, a conduit à un accord entre les Gouvernements du Portugal et de l'Indonésie quant à l'envoi d'une mission parlementaire portugaise pour visiter Timor Oriental.

Plusieurs membres de la Sous-Commission m'ont approché au cours de cette session avec un projet de résolution sur le Timor Oriental. Au vu des développements qui précèdent, j'ai proposé qu'au lieu de fiare circuler ce projet de résolution puis de le mettre au vote, la Sous-Commission adopte sans vote cette déclaration de son Président.

1e versie

Statement by the Chairman

The problem of East Timor is one that continues to raise concern among many individuals, non-government organizations, members of this Sub-Comission and governments.

In the course of the discussion on item 6 of the Sub-Commission's agenda, a wide range of NGOs with consultative status with ECOSOC raised their concern about the human rights situation in East Timor. Amnesty International released a detailed study on the human rights situation in that territory.

We note with appreciation the announcement by the Indonesian observer delegation that the Special Rapporteur on Torture nominated by the Commission on Human Rights ~~will be~~ has been invited to visit East Timor before the end of this year. While we welcome this move by the Government of Indonesia, we hope that similar invitation will be extended to independent human rights organizations (such as Amnesty International).

We also note that the process of consultations undertaken by the Secretary-General under the General Assembly resolution 37/30 has resulted in an agreement between the Governments of Portugal and Indonesia for a Portuguese parliamentary mission to visit East Timor.

A number of members of the Sub-Commission have approached me with a draft resolution on East Timor. In view of the above-mentioned developments, I have proposed that instead of putting this draft to circulate and for a vote, the Sub-Commission adopts, without a vote, this statement.

2e verso

Compte tenu des informations qui continuent de nous parvenir, y compris par des Organisations non Governementales, sur la situation des droits de l'Homme au Timor Oriental, quelques initiatives ont été prises visant, une fois de plus, à saisir la Sous Commission de cette question.

La Sous-Commission a pris note avec appreciation de l'annonce faite par la Délégation de l'Indonésie de l'invitation adressée au Rapporteur Spécial de la Commission des Droits de l'Homme sur la Torture de visiter le territoire du Timor Oriental avant la fin de cette année.

Elle a pris également note de la continuation du processus de consultation engagé par le Secrétaire Général, aux termes de la resolution 37/30 de l'Assemblé Générale, et de l'accord de principe intervenu entre les Gouvernments du Portugal et de l'Indonésie relatif à l'envoi d'une mission Parlementaire Portuguaise pour visiter le Timor Oriental.

La Sous-Commission, tout en reconnaissant l'intérêt de se mantenir informée sur l'évolution de cette situation, notamment les conclusions de la visite du Rapporteur Spécial sur la Torture,

1)-Espère que les visites prévues puissent avoir lieu à bréve échéance et se réaliser en pleine liberté et dans le respect des droits de l'Homme.

2)-Espère que l'esprit d'ouverture manisfesté puisse aussi être concrétisé à l'égard d'Organisations Humanitaires indépendantes et que l'accés au territoire leur soit aussi permis.